

Mots. Les langages du politique

74 (2004)

Langue(s) et nationalisme(s)

Maurice Tournier

Foudil Cheriguen, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Maurice Tournier, « Foudil Cheriguen, *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère* », *Mots. Les langages du politique* [En ligne], 74 | 2004, mis en ligne le 24 avril 2008. URL : <http://mots.revues.org/5033>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ENS Éditions
<http://mots.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://mots.revues.org/5033>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© ENS Éditions

Foudil CHERIGUEN

Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère

2002, Alger, Casbah éditions.

Avec *Les mots des uns, les mots des autres*, Foudil Cheriguen examine de près les rapports entre le vocabulaire français contemporain et les langues d'Algérie, arabe et berbère, ou plutôt il recherche par quels processus les *mots des uns* deviennent les *mots des autres*, comment un xénisme peut devenir un emprunt. Et cela à partir d'une réflexion générale faite d'en haut puis d'enquêtes de terrain, tirées de ses thèses et de ses articles. Ces enquêtes sont de deux ordres : recensions dans des ouvrages de spécialité (architecture, géographie, sociologie) et sondages auprès de populations très ciblées.

Certes, l'emprunt est un enrichissement phonétique et morphologique de la langue-cible – et l'auteur le montre abondamment. Mais ce qui nous paraît neuf ou remis à neuf, pour être passé par l'épreuve des enquêtes, c'est l'idée forte, volonté du chercheur, de toujours tenir compte en priorité de la sémantique, c'est-à-dire de la connaissance, plus ou moins sûre, incertaine ou fabulée, que les usagers emprunteurs possèdent quant à la référence originelle des mots. *Mosquée, coranique, hammam, minaret* (qui n'a rien d'un diminutif!) sont souvent bien assimilés ; mais que dire de *médersa, zaouïa, taïfa, raïs* en français ? Une petite explication reste nécessaire pour le lecteur, ne serait-ce qu'en note infrapaginale. Où en est le « connu » des emprunteurs ? Question sociologique à poser d'entrée. Tant de valeurs piégeantes voire préjugées circulent à la faveur du flou du sens ! L'observation, loin de se cantonner à l'oralité (où la *casbah* perd son h) et à l'orthographe (où elle le retrouve), doit donc intégrer une sociologie des interlocuteurs. « Poser le problème de l'acquisition du vocabulaire sous forme d'emprunt à partir des notions connu/inconnu, compris ou identifié par l'interlocuteur, appelle nécessairement le lexicologue à tenir compte de l'aspect signifié » (p. 69). D'où l'obligation, pour un chercheur qui veut saisir sur le vif le processus d'un emprunt, d'enquêter auprès de témoins sur le contact des langues, au sein de la réalité dite par facilité extralinguistique. Que *coufique* (p. 84) ou *touarègue* (p. 98 et autres), adjectifs à suffixe français, portent les marques morpho-grammaticales d'une bonne intégration ne suffit pas à les qualifier d'emprunt. L'auteur signale, dans ses enquêtes, des hésitations et des échecs de définition de la part de locuteurs pourtant avertis connaissant des mots lexicalisés comme *cheikh* ou *moucharabieh* (p. 47-53). Ne faudrait-il pas mesurer aussi la part d'investissement social (et idéologique) qui affecte le passage de *Fatima* (arabe) à *fadma* (berbère) et à *fatma* (français algérien puis de France) (p. 199) ?

Ces doutes quant à l'insertion linguistique de xénismes soi-disant acquis justifient la seconde idée-force qui anime souterrainement l'ouvrage. F. Cheriguen donne pour objectif essentiel au lexicologue d'analyser et illustrer justement ce passage (ce «transfert») du xénisme à l'emprunt: «Étudier le xénisme, c'est étudier ce que peut être l'emprunt dans sa phase initiale de cheminement vers l'intégration dans la langue emprunteuse ou son rejet (c'est-à-dire maintien comme xénisme ou emprunt occasionnel). C'est justement les raisons négatives, de non-intégration, qui peuvent cerner ce phénomène linguistique de transfert» (p. 85). Voilà pourquoi l'ouvrage ne s'étend pas, comme d'autres, sur des catégorisations mais insiste sur les «degrés» (au moins au nombre de trois) et les «modes» d'insertion des xénismes de la langue-source dans la langue-cible: modes certes phonétique et graphique (chap. 4), syntaxique (chap. 5), lexical (chap. 6) mais surtout sémantique (chap. 7 et 8). Cette suite serait à prendre dans un ordre inversé, tant l'intégration sémantique est, la plupart du temps, la première motivation: c'est *touareg* avec sa désignation globale qui est emprunté, avant de fonctionner dans une classe déterminée (comme substantif ou adjectif) ou dans une expression syntaxique (comme sujet, objet, épithète ou attribut). Quant à son orthographe, c'est bien le dernier problème qu'il pose!

À la fois savant (quelle connaissance fine des trois langues!), rationnel, structuré et pédagogique, l'ouvrage de F. Cheriguen est un exemple de science réelle, sans jargon ni prétention à donner des leçons ou légiférer, avant tout respectueux des faits humains de l'intégration d'un mot étranger dans le discours, l'usage puis la langue. Ses conclusions n'en sont que plus solides, sous leur apparente modestie.

Maurice Tournier

Terrain, n° 41

Poésie et politique

septembre 2003, 175 pages

Ce numéro de la revue *Terrain* transporte le lecteur de la Roumanie communiste au Trégor (en passant par la Ligue du Nord italienne d'Umberto Bossi), de la poésie touareg à la poésie occitane, des guerres de Religion françaises aux conflits dans l'ex-Yougoslavie. Pour classique qu'elle soit, la problématique visant à croiser «poésie» et «politique» évite sans difficulté les écueils de la spéculation sur des essences: poésie et politique sont ici traitées en faits sociaux, elles entretiennent des relations qui varient au gré des contextes socio-